ALFRED REBOUX ABONNEMENTS:

Roubeix-Tourcoing: Trois mois. . 13.50 Six mois. . . 26.>> Un an . . . 50.>> Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, La France et l'Etranget, les frais de poste

Le prix des Abonnements est payable . - Tout abonnement continue, maqu'à réception d'avis contraire.

VALEURS

Rente 3 0/0.....

Act. Mobilier Espagnol......

Act. Suez.....

Délégations Suez.....

Act. Saragosse.....

H. BLUM, 176, rue du Collége, à Roubaix

BOURSE DE PARIS

8 Juin

8 JUIN

Service particulier du Journal de Roubaix.

Actions Banque de France 3150 00 Socié. géné. 470 00

Chemins autrichiens 561 00

Crédit foncier de

Florin d'Autriche

Emprunts 5 0/0 .

3 0/0

Quest

Midi

Péruvien

(ancienne)

(nouvelle)

Valeur de l'or 101.0/0

Banque ottomane

Banque ottomane

DEPECHES COMMERCIALES

Change sur Londres, 4.85 00; change

Café good fair, (la livre) 16, 16, 1/4,

Café good Cargoes, (la livre) 16 5/8.

Dépêches de MM. Schlagdenhaussen et Correprésentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonorez:

Ventes: 1,500 b., marché actif,

New-York, 7 juin.

Havre, 8 juia

Liverpool, 8 juin.

New-York, 8 juiu.

6 0/0

Turc

Actions

Londres court

Crédit Mobilier

sur Paris, 5, 15 00.

7/8. Marché calme.

tendance hausse.

New-York, 10 3/8. Recettes 12,600 b.

Férié.

Act. Banque ottom.....

BOURSE DE PARIS DU 8 JUIN 1878

du jour

14 35

160 × 561 25

105 00

111 40

104 75

845 00

1060 00

663 00

725 00

830 00

772 00

00 00

431 00

14 10

25 13 00 180 00

AL DE ROUB

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ROUBAIX, ie 8 JUIN 1878

Bulletin du jour

Cours à terme de 1 h. 05 communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris. La Chambre a rejeté, hier, à une majorité de cinq voix, le traité de commerce franco-italien. C'est un échec pour le gouvernement et pour M. Gam-111 60 betta; c'est une victoire pour notre industrie. Ce traité était, de l'aveu de tous, désastreux pour la France. A cet égard, toutes les opinions sont unanimes; le 1250 » gouvernement, la commission et les chambres de commerce reconnaissent sans hésitation que dans cette affaire. nos intérêts avaient été sacrifiés aux 770 » habiles finesses de la diplomatie italienne. Cela est si vrai qu'à la tribune 432 50 du Parlement de Rome, on s'est ef-248 75 855 » frontément vanté de nous faire perdre, 855 » 655 » par cette convention, une somme annuelle de plus de cinquante millions de Ces cours sont affichés chaque jour, vers 2 h. 1/2, chez MM. A. Maire et

Cependant, nos ministres, tenant beaucoup à ne pas indisposer nos voisins d'outre-mont, avaient imaginé un expédient à l'aide duquel ils auraient cherché à éluder la difficulté. Cet expédient consistait à proposer à la Cham-bre de voter, à titre provisoire, le fameux traité que la France aurait eu la faculté de pouvoir dénoncer en prévenant le gouvernement italien douze mois à l'avance.

C'est ce que M. le ministre des affaires étrangères appelait, avant-hier, « un acte de courtoisie, envers une » grande nation amie. » En d'autres termes, la France se serait engagé à subir les conditions d'un traité désastreux pendant une période assez longue pour consommer la ruine de certains de nos industriels.

C'est cette déplorable thèse que M. Waddington a soutenue et longuement développée et pour mieux persuader la Chambre, il a évoqué le danger que pourrait avoir une guerre de tarifs avec l'Italie.

Un député du Havre, M. Peulevey, a réclamé énergiquement le rejet pur et simple du traité, qu'il considère avec raison comme une duperie.

La discussion a continué hier, M. Rouvier a defendu le traité qui a été compattu par M. Labadié et la Chambre a invité le gouvernement à rouvrir des négociations avec l'Italie pour modifier le traité de commerce.

Le Congrèset la Révolution

Un auteur plein d'humour écrivait un jour, à propos d'un passage très-dangereux et où bon nombre de petites gens avaient trouvé la mort, que quand un évêque ou un prince s'y serait rompu le cou, on songerait enfin à v placer un garde-fou. Ce trait nous est rappelé par l'évènement qui vient de se produire à Berlin.

Depuis une centaine d'années. la révolution sous toutes ses formes est le fléau moral qui a sévi sur l'Europe, et et qui a fait périr plus d'individus que la peste asiatique n'en eût détruit en dix années. Il n'est pas beaucoup de gouvernements qui soient restés purs de tout alliance, ouverte ou secrète, de toute compromission avec les chefs et

des sectes révolutionnaires. Les uns pouvaient les encourager chez eux, les autres les encourager seulement chez leurs voisins.

Market property and the second second

Nous n'avons pas à faire l'histori-que de ces alliances; il en est quelques-unes que l'on ne pourrait racon-ter sans risquer de blesser quelque puissant de la terre; mais c'est un fait que personne ne niera que les gouvernements très conservateurs, réactionnaires, militaires se sont servis des éléments révolutionnaires comme d'une arme utile contre leurs adversaires; nous n'avons pas besoin de noms pro-

Or, voilà que tout à coup les deux tentatives d'assassinat dirigées contre l'Empereur et roi Guillaume ont mis en émoi toute les puissances Européennes. Des dépêches ont été échangées entre les cabinets, et l'on parle même d'une proposition qui serait soumise au Congrès pour réglementer la ligue des gouvernements, c'est-à-dire les puissances secrètes, les sociétés de conspirateurs.

La Russie qui a fait tant de difficultés pour soumettre au Congrès la traité de San-Stefano prendrait l'initiative du projet. Il s'agirait de créer une sorte d'alliance internationale des pouvoirs constitués contre les forces occultes qui s'agitent dans les couches inférieures de la société.

Il faut que le péril soit pressant pour que les chefs d'Etat se soient enfin décidés à comprendre qu'il n'y a pas seulement entre les peuples des rapports d'intérêts industriels et commerciaux; que, au-dessus des rivalités de la politique, des sciences et des arts, il peut y avoir un lien moral qui les doit unir, qu'il y a un droit commun pour tous les hommes, à quelque religion, à quelque nationalité qu'ils appartiennent.

Ce sera un fait nouveau, et digne d'attirer l'attention du monde, que la présentation au Congrès d'une proposition de Code international assimilant les tentatives révolutionnaires aux délits de droit commun, et édictant, au nom de la societé universelle, des mesures de précaution ou de répression à l'égard des citovens d'une chimérique république universelle. Nous suivrons avec la plus sérieuse sympathie les débats du Congrès de Berlin, curieux de savoir s'il en sortira, à côté d'un traité qui sera le code politique de l'Europe, un autre traité de préservation sociale, une sorte de société d'assurance mutuelle contre la révolution.

ALEXANDRE WATTEAU.

M. Victor Hugo et l'évêque d'Orléans

Nous ne sommes pas étonnés que les journaux républicains se soient abstenus de publier la lettre de Mgr l'évêque d'Orléans à M. Victor Hugo; nous sommes encore moins surpris de les voir reproduire la réponse de M. Victor llugo à Mgr l'évêque d'Orléans. C'est leur façon habituelle de discuter; ils ne citent pas ou dénaturent les opinions de leurs adversaires, et triomphent ainsi fort à l'aise auprès de leurs lecteurs. Quant à nous, nous n'éprouvons aucun

embarras à publier la réponse de M. Victor Ilugo: « Paris, 3 juin 1878. . A M. l'évêque d'Orléans,

* A M. teveque a creame,

* Monsieur,

* Vous faites une imprudence.

* Vous rappelez à ceux qui ont pu l'oublier
que j'ai été élevé par un homme d'église, et
que, si ma vie a commencé par le préjugé et
par l'erreur, c'est la faute des prêtres et non
la mienne. Cette éducation est tellement fupar i erreur, cest la laute des pretres et non la mienne. Cette éducation est tellement funeste qu'à près de « quarante ans. » vous le constatez, j'en subissais encore l'influence. Tout cele a été dit. Je n'y insiste pas. Je dédisgne un peu les choses inutiles. » Vous insultez Voltaire, et vous me faites l'honneur de m'injurier. C'est voire esfaire. » Nons sommes, vous et moi, deux homm is que conques. L'avenir jugera. Vous dites que pe suis rieux, et vous faites entendre que vous être jeune. Je le crois. » Le sens moral est si peu formé chez vous, que vous me faites « une honte » de ce qui est mon honneur. » Vous prétendez, monsieur, me faire la leçon. De quel droit ? Qui étes-vous ? Allons au fait. Le fait, le voici : Qu'est-ce que c'est que votre conscience, et qu'est-ce que c'est que la

votre conscience, et qu'est-ce que c'est que la

mienne?

» Comparons-les,
» Un rapprochement suifira.
» Monsieur, la France vient de traverser une épreuve. La France était bibre, un hom me l'a prise en traître, la nuit, l'a terrassese et garrottée. Si l'oa tuait un peuple, cet homme ett tué la France. Il l'a laite assez forte pour pouvoir régner sur elle. Il a commencé son règne, puisque c'est un règne, par le parjure, le guet-apens et le massacre. Il l'a continué par l'oppression, par la tyrannie, par le despotisme, par une inqualifiable parodie de religion et de justice. Il était monstrueux et petit. On lui chantait Te Deum, Magnificat, Salvum fac, Gloria tibi, etc. Qui chantait cela ? Interrogez-vous. La loi lui livrait le peuple, l'Eglise lui livrait Dieu. Sous cet homme s'étaient effondrés le droit, l'honneur, la patrie. Il avait sous ses pieds le serment, l'équité, la probité la glore du drapeau, la dignité des hommes, la liberté des citoyens; la prospérité de cet homme déconcertait la conscience humaine. Cela a duré dix-neuf ans. Pendant ce temps-là vous étiez dans un palais, j'étais en exil.

» Je vous plains, monsieur.

Si M. Victor Hugo a écrit les Odes et

Si M. Victor Hugo a écrit les Odes et Ballades, les Feuilles d'automne. Les Rayons et les Ombres, Hernani, et d'autres chefs d'œuvre, dans la période de 1820 à 1848, c'est la faute des prê-

Panyres prêtres | Ils n'en font jamais d'autres! Elèvent-ils un poëte, tout aussitôt sa lyre résonne de chants su-blimes qui seront, devant la postérité, la gloire du poëte et l'honneur du pays.

Les années arrivent, le pensionné de Charles X, le pair de France de Louis-Philippe, le député réactionnaire de l'Assemblée de 1848, a rêvé d'être le ministre du second Napoléon, qu'il a contribué avec M. de Girardin à élever au pouvoir, il a combattu Cavaignac au profit de Bonaparte. Bonaparte est le maître et M. Victor Hugo n'est pas ministre. L'héritier de l'homme de Brumaire fait le 2 D'icembre. Victor Hugo n'est pas proscrit; mais il croit de sa dignité, et nous ne l'en blamons point, de se retirer sur un joli rocher de verdure, d'où il regardera l'Océan, et ne songera pas à s'ouvrir les entrailles, quoique la République française dise, parlant récemment des proscrits de 1852, que ce seit chose facile.

Bref, il demeure dix huit ans et plus à écrire des poëmes qui ruinent ses edi-teurs. Ca n'était point évidemment la faute des prêtres ; car les prêtres ne

l'inspiraient plus.
Les prêtres l certains, en effet, chan-taient des Te Deum. Ce n'est à nous à les juger; mais il nous semble que ce n'est pas à Victor Hugo à les condamner. Ces Te Deum chantés pour le Na-poléon du 2 décembre valaient-ils moins que les Te Deum chantés pour le Napo-

léon du 18 brumaire? E qui donc les chantait, ci ce n'est M. Victor Hago lui-même, lui qui avait écrit :

Napoléon, ce dieu dont je serai le prêtre! Mais tous les prêtres ne chantaient pas des Te Deum. Il y en avait, et Mgr l'é-vêque d'Orléans était de ceux-là, qui dénouçaient la politique funeste de l'u-nité italienne et de l'unité allemande, qui combattaient cette démocratie césarienne dont les républicains se montraient ravis, et en face de ces violences et de ces hypocrisies, criaient à la face du monde et protestaient contre cet oubli des traditions nationales, contre ces entreprises et ces aventures dont la France devait sortir amoindrie, vaiucue, démembrée.

Ett pendant que ce prélat protestàit, le poëte rimait, tandis que le prêtre faisait œuvre de patriote, de citoyen et de Français. M. Victor Hugo continuait à regarder l'Océan; il décrivait les mœurs de la France et les exploits forcenés d'Ursus et d'Homo; il adressait, entre deux bouffées d'algne marine et deux antithèses académiques, des encourage-ments à Garibaldi et des traités à son libraire.

Aujourd'hui, il plaint le prélat et se congratule. Il renie non pas seulement le prêtre qui l'a élevé, et les œuvres de son génie, non pas seulement les rois qui l'ont pensionné et pairerisé, les empereurs qui l'ont ennobli et qu'il a chanté, mais encore son père, vieux soldat, sa mère vendéenne.

Et après avoir renie son passé glo-rieux, ce passé qui sauvera son nom de l'oubli et sera pour la posiérité l'excuse des œuvres malsaines et indignes de son génie, qu'il débite dans des cirques et dont les quais eux mêmes ne voudront pas dans vingt ans ; après avoir fatigué l'attention publique, contristé les ad-mirateurs de sou génie, il se a fier des applaudissements que lui prodiguent les anciens familiers de l'empire, comme MM. About, Viollet-le-Duc; les anciens fonctionnaires de l'empire, comme MM. de Marcère, Allain Targé, Arthur Picard ; les anciens assermentés de l'empire, comme MM. Gambetta et Jules Favre; les anciens candidats officiels

de l'empire, comme M. de Freycinet. Entre le piélat et le poëte, nous savons qui a chanté le plus de Te Deum aux Napoléons, et c'est l'histoire, quand l'œuvre de chacun d'eux aura porté ses fruits, qui dira celui que nous devons plaindre. CHARLES DUPUY

UNE RECTIFICATION

Avart-hier, à la Chambre des députés, M. Richard Waddington, rééditant une énormité commise par les journaux de la gauche, a terminé son discours sur le treité franco-italien par ces mots

« Nous sommes dans une impasse et nous ne pourrons en sortir que difficilement. Mais je t ens à constater à cette tribune que la responsabilité de cette situation fâcheuse n'incombe ni à cette Chambre, mi au gouvernement qui siège sur ces banos; toute cette responsabilité incombe entièrement aux négouixeurs et signataires du traité et au gouvernement auquel ils appartenaient. »

En lançant ce trait final, l'orateur a commis une prodigieuse maladresse, car c'est sur ses amis - et pon sur les con-

servateurs — qu'il a frappé.
En este, la responsabilité tout entière
du traité du 6 juillet 1877 entre la
France et l'Italie incombe au ministère que présidait M. Jules Simon Ce traité est la conséquence des conventions faites avec le gouvernement italien par les commissaires français aux mois de février et de mars 1877.

ALFRED REBOUX

Faits divers:

Les abonnements et les annonces sont reques à Rouboix, au bureau du journes, lèmèrie, Grande-Place; à Paris, chez M. Quanta, hibraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. Havas, Lastitz at C*, 34, rue Notre-Dame-des-Violoires, in Charles de la Bourse); à Brusselles, à Morres de Publicità.

C'est a ce moment que l'engagement fat pris, sur les ordres du conseil des ministres, de conclure un traité définitif avec l'Ivalie, en tenant compte de ce qu'elle a appelé ses « nécessités budgé-taires ». Or, cet engagement fut contracté par les représentants du ministre des finances, qui était M. Léon Say, et du ministre de l'agriculture et du commerce, qui était alors M. Teisserenc de

Tout était donc préparé, réglé, con-venu lorsque le 16 mai est survenu. Le traité signé le 6 juillet n'a été que l'exécution de ces arrangements préala-

La réalité est donc en contradiction complète avec les attaques dirigées contre le cabinet précédent par M. Richard Waddington, par M. Meline et M.

Il est, du reste, très-extraordinaire que le gouvernement, qui connaît la vérité, n'ait pas pris la parole pour rétablir, des faits aussi précis et pour déterminer exactement les responsabilités; plus inexplicable encore que M. le ministro de l'agriculture et du commerce soit venu déclarer « inacceptable et ruineux » pour notre industrie » ce traité du 6 juillet que ses délégués ont préparé et qui a été décidé par le conseil des mi-nistres dont il faisait partie. (Patrie.)

Nous lisons dans les Tablettes d'un S'pectateur une correspondance de Ber-lin dont le passage suivant mérite d'être remarqué: « La défaveur du prince de Bismark à

Is cour s'est considérablement accrue. L'impératrice lui reproche d'être la vé-ritable cause de ces deux affreux attentats. Les plus grands efforts sont faits pour dénoncer cette politique sans principes, qui s'est alliée aux commu-nards de France et qui tient d'une main de fer les aspirations allemandes vers les bienfaits de la paix.

» Le prince impérial, qui va prendre la suppléance, s'est montré glacial en-vers le chancelier. La majorité de la Chambre lui est hostile et reproduit hautement les appréciations de l'impéatrice Augusta sur la situation ac-

Le maréchal Baraguey d'Hilliers

Le doyen de l'armée française, le maréchal comte Achille Baraguey-d'Hilliers est mort jeudi à Amélie-les-Bains, Pyrénées Orientales). Baraguey d'Hilliers était né à Paris le

septembre 1795. Son père, ancien officier de la République, avait été fait général par Napoléon I^{or}.

A Leipz'g, un boulet lui emporta le bres gauche. Son père venait d'être dis-

gracié par l'empereur ; aussi Baragueyd'Hilliers embrassa-t-il avec ardeur la cause de la Restauration.

Copitaine en 1815, lieutenant-colonel en 1827, il fut foit colonel à Alger, le 31 août 1830, par le roi Louis-Philippe. Promu maréchal de camp en 1836, il

prit le commandement en chef de l'E. cole de Si Cyr, qu'il garda jusqu'en 1840. Cette année-là, il revint en Afrique, cù, à la suite d'une expédition heu-reuse contre les Arabes, il fut nommé général de division en 1842. Après un revers éprouvé dans la province de Constantine, il fut mis en disponibilité le 14 janvier 1844.

Il entra dans la vie politique quand éclata la Révolution de février. Les élec-teurs du Doubs l'envoyèrent tour à tour à l'Assemblée constituante et à la légis-

Feuilleton du Journal de Roubaix du 9 Juin 1878.

- 104 -

New Orleans low middling 81 »/*.
Savannah * 77 1/2.

LA

CIRCASSIENNE

CXVI

Rahel, que les aventures à travers lesquelles elle avait déja été jetée par la vie avaient rendue assez observatrice, examina avec une certaine attention l'intérieur dans lequel, sans aucun doute. elle était destinée à passer quelque temps. Entre cette hutte miséra et les somptueuses demeures qu'elle habitait depuis trois ans, le contraste aurait frappé tout le monde. Le yali d'Abdallah, aux Eaux-douces d'Asie, mariait la richesse à l'élégance, et pour ce qui est du palais du gouverneur de Jérusalem, on peut dire qu'il était décoré avec une magnificence que rehaussait encore le goût du maître. Ici, au contraire, l'humble maison contenait à peine ce que l'on pourrait appeler le strict nécessaire pour la vie d'un paysan arabe, dédaigneux des vaines superflui-tés et des molles recherches que d'au-

tres hommes regardent comme indispensables à leur existence. Mais Rahel, qui plaçait sen idéal au-dessus des choses d'ici-bas, avait vécu au milieu du luxe sans en jouir, ou du

moins saus y attacher son cœur. Aussi, la privation de ce bien-être matériel ne lui causait pas même le plus léger en aui. Le sentiment de sa délivrance remplisprix trop élevé l'indépendance reconquise de sa personne et l'affranchisse-ment de sa veriu pour ne pas accepter avec joie les faciles épreuves de la pau-Comparés aux périls du passé, les petites misères du présent n'étaient plus que des roses. Zuléïka, chez son père, agissait comme

si elle eût été chez elle. Elle se débar-rassa donc de son costume de voyage, et n'ayant plus à craindre l'injure d'un regard étranger, elle ôta son masque, et se mit en devoir d'aller et de venir dans la maison paternelle, comme peut faire, après une longue absence, une fille qui tient à se rendre compte des choses, et à voir ce qu'elles ont pu devenir depuis

qu'elle n'est plus là. Il faut bien avouer qu'elles avaient pris une assez mauvaise tournure. Tout, en effet, dans l'intérieur de l'aveugle, appopicait le désordre et l'incurie, el des natures délicates devaient s'y sentir promptement mal à l'aise. Rahel, qui avait toujours le sentiment juste des rituations, comprit que le moment était venu où il lui saudrait payer, d'une sacon ou d'une autre, le vivre et le couvert qu'elle recevait chez des étrangers. Elle ne voulait point que ceux qui ne lui devaient rien lui donnassent tout. Si elle n'avait pour elle que son travail, elle travaillerait. Aucune tâche ne lui ferait

peur. La price see lui avait d'ailleurs douné assez d'or, au moment de la séparation, pour qu'elle pût payer une hospitalité de quelques mois—mais elle ler tout d'abord de ces resseurces, qu'il fallait garder comme en-cas pour des circonstances graves et imprévues.

— Que veux-tu que je fasse ? dit-elle à Zuleïka; je crois qu'il y a ici de l'ou vrage pour deux, et à coup sûr je ne te laisserai point toute la peine. Zuléïka ne pût s'empêcher de sourire,

en voyant la Circassienne s'attaquer à des œuvres serviles, avec ses mains de reine, depuis si longtemps oisives. Elle la laiszait faire, cependant, parce qu'elle devinait bien qu'en ce moment elle avait besoin de distraire et d'occuper sa pensée. Quant à elle, son activité un peu fiévreuse s'exerçait sur toutes choses à la fois. Elle cherchait les objets familiers à son enfance, et ne les voyant plus à la place accoutumée, elle fouillait toute la maison pour les retrouver. De temps en temps, elle s'approchait de son père, et lui prodiguait la douceur de ses paroles et de ses caresses, lui donnant sur sa vie passée mille détails dont le vieillar de se montrait avide, et l'interrogeant à son tour sur ces évènenenta intimes qui sont l'histoire des familles.

Ce fût ainsi qu'elle apprit que son unique sœur était mariée de l'autre côté du Jourdain, et que, de ses trois frères, deux vivaient au loin, et qu'un seul, Ali, l'ainé de tous, vivait maintenant près

de son père, dans cette maison jadis remplie d'enfants, de gaieté, de rires joyeux, frais et sonores... aujourd'hui vide et silencieuse.

douloureux souvenirs, achevait à peine son récit, quand la porte de la maison s'ouvrit brusquement.

Ua homme entra.

Il était dans toute la force, et aussi dans tout l'éclat de la jeunesse. Sa mine naute et fière et son ce l noir qui jetait dé sombres éclairs, indiquaient l'être audacieux prêt à toutes les luttes. Ses joues aux promettes saillantes, maigres, basanées, noires des âpres caresses du soleil, faisaient paraître plus blanches ses dents aiguës et fines, plus rouges ses lèvres épaisses, fortement arquees. Un grand chapeau en feuilles de palmier, assez grossièrement travaillées, aux lar ges ailes, à la forme haute et comique, sur la tête des rudes moissonneurs de la Kabylie, qui viennent louer leurs bras, chaque été, aux colons algériens, couvrait son front d'une ombre qui des-cendait jusqu'au bas de son visage.

Ali jeta ce chapeau dans un coin avec un geste brusque, et laissa voir ainsi une tête singul ècement énergique. Il tenait encore à la main la faucille avec laquelle, pendant de longues heures, et sous le poids du jour, il avait coupé sur les sillons brûlants l'orge et le dourah. Il la suspendit à un clou planté dans la muraille, et déposa dans un grand vase de terre une provision de dattes fraiches

qu'il apportait dans un pan de son ma-

Quand tout cela fut fait, et en moins de temps que nous n'en mettons à le dire, je jeune homme s'avança vers son père, comme pour lui rendre compte de sa journée.

Ce fut à ce moment qu'il aperçut pour la première fois les deux femmes, qui, à son entrée dans la pièce, en avaient gagné, a : ec une sorte de crainte instinctive, le coin le plus reculé. Le regard d'Ali glissa légèrement sur Zuléïka c'était elle qu'il avait rencontrée tout d'abord — puis il arriva jusqu'à la fille d'Yacoub, et sarrêta sur elle.

La jeune Circassienne rencontra cet ceil sombre et dur, se souvint qu'elle n'avait plus de voile, et, pour n'être point vue, tourna son visage du côté de la muraille.

- Quelles sont ces étrangères ? demanda le jeune homme au vieillard, avec

une certaine brusquerie.

— L'une d'elles est ta sœur, répondit l'aveugle, assez contrarié du ton avec lequel cette question venait d'être faite. L'autre est une de ses amies, qui vient nous demander l'hospitalité pour quel-

ques jours.

— Laquelle est ma sœur, et laquelle est l'étrangére? poursuivit l'Arabe. -L'aveugle, qui ne voyait ni l'une ni l'autre des deux femmes, eut recours

à un subterfuge. (1). Sorte de manteau que l'Arabe de la mor Morte ne quitte jamais hers de sa maison.

- Zuléika I fit-il tout-à-coup,comme s'il eut appelé sa fille. Zuléika se retourna aussitôt, et l'onie subtile de l'aveugle perçut son mouve-

- Ta sœur, dit-il, c'est celle qui vient de se retourner. - J'aime autant celal pensa le jeune

homme. Il fit quelque pas vers Zuleika, sans empressement, mais, au coutraire, av une froideur colculée.comme s'il eut été plus contrarié de l'arrivée d'une nou-

velle venue dans sa maison qu'heureux d'une sœur retrouvée. Cependant, il lui tendit la main, et, après l'avoir regardée avec une certaine ab-

tention - Je ne te reconnais pas i lui dit-

- Nous étions si netits quand nous nous sommes quittés i dit Zuléika, mais mon comur me dit pourtant que tu es

Ali ne trouva rien ni pour contredire ni pour confirmer cette assertion gracieuse. Mais, au bout d'un instant : - Quelle est, dit-il, cette étrangère que tu as amenée chez nous.

- E le a toujours été pour moi si affectueuse et si bonne que je saurais la regarder comme une étrangère, dit Zuléika avec beaucoup de fermeté Elle est la fiffe du chef circassien auquel je fus vendue comme esclave par ceux qui m'ont amenée d'ici.

(A suipre.)